

Saint-Étienne, le 16 mai 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE

Réunions publiques du SYDEMER « Quel avenir pour le traitement des déchets ménagers résiduels dans le sud de la Loire ? »

Mardi 22 mai 19h aux Forézielles à Montrond-les-Bains

Mardi 5 juin 2012 19h au Musée d'art moderne de Saint-Etienne Métropole

Ouvertes à tous, ces réunions publiques sont un moment essentiel d'information et d'échange sur le projet porté par le SYDEMER. Il est important pour nous de répondre à toutes vos questions et de recevoir vos contributions.

Le SYDEMER, SYndicat mixte d'étude pour le traitement des DÉchets MÉnagers et assimilés Résiduels du stéphanois et du montbrisonnais, mandaté sur un projet d'utilité publique, mène des études pour définir la future filière de traitement des déchets ménagers et assimilés résiduels dans le sud de la Loire. Ces déchets sont actuellement enfouis au Centre de Stockage de Roche-la-Molière.

Le Syndicat a été créé par arrêté inter-préfectoral de la Loire et du Rhône fin 2008 afin d'assurer quatre missions :

- L'étude de scénarios comprenant des analyses techniques, environnementales /sociales et économiques, en cohérence avec le Plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés (PDEDMA) de la Loire : **depuis avril 2010, date de lancement de l'étude** ;
- La détermination d'une filière de traitement des déchets ménagers et assimilés résiduels : **choix du scénario en juillet 2012** ;
- La détermination du ou des sites d'implantation ;
- L'acquisition du ou des sites retenus.

Quelques données chiffrées :

- 9 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI)
- 204 communes
- Plus de 596 000 habitants concernés
- Environ 350 000 tonnes de déchets ménagers produits dont 250 000 tonnes de déchets résiduels (restants après collecte sélective ou séparative des éléments valorisables)

Le SYDEMER s'est engagé, dès le démarrage des études techniques, dans une démarche de concertation en deux étapes :

- une première phase consacrée à l'examen des solutions techniques : **quelle filière ?**
- une seconde phase dédiée au choix du ou des sites pour l'implantation de la filière : **quel(s) lieu(x) ?**

La concertation est régie selon trois principes : l'**équivalence** des prises de parole, la **transparence** des informations diffusées et l'**argumentation** des interventions.

Cette concertation est portée par diverses actions :

- la tenue de **deux réunions publiques le mardi 22 mai à Montrond-les-Bains et le mardi 5 juin 2012 au Musée d'art moderne de Saint-Etienne**
- la mise en place et l'animation d'un **conseil consultatif**
- la **création d'un site internet dédié : www.sydemer.fr**

Retrouvez-nous sur : www.sydemer.fr

Contact Presse :

Domitille Jubert

04 77 49 98 19 - 06 73 82 65 57

d.jubert@agglo-st-etienne.fr